

# La Bulle

publiée par l'association  
Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise membre de La FUBicy

Mai 2010  
N°42



## EVAD en images

Opération sécurité à l'école Voltaire  
(Lire l'article page 8).



Avant,  
la bande  
cyclable  
est occupée...



## Editorial

Un tramway nommé désir Page 2

## Attention Travaux

En vélo Page 3

## ECOPLU

Vélo-plu ? Page 4

## Parking Grangier

Pour les vélos Page 5

## On aime,

Ou on n'aime pas . . . Page 6

## Code de la route

Plusieurs sur un vélo ? Page 7

## Action avec EVAD

Ecole VOLTAIRE Page 8

## Congrès de la FUBicy

EVAD à Strasbourg Page 9

## A vos agendas

Page 10



Pendant,  
les vélos  
peuvent  
circuler !

## Editorial

### « Un tramway nommé désir »....et un ardent désir de concertation !

S'il pouvait voir cela, Tennessee Williams serait bien surpris de se voir cité dans l'édito de notre minuscule organe de presse ! Mais si sa pièce de théâtre est entrée dans la légende, il ne peut somme toute s'en prendre qu'à son immense talent de dramaturge.

Le talent d'EVAD est des millions de fois plus modeste, mais notre association entend faire son « métier », et respecter son unique raison d'être, qui est de représenter les usagers, cyclistes et piétons, et de défendre leurs droits et intérêts (statuts, art.2).

Il est inutile de revenir sur les origines et les circonstances de notre « différent » avec les services du Grand Dijon, promoteur du projet de tramway tant ...désiré.

Nos adhérents (et bien d'autres encore qui ne le sont pas) savent aujourd'hui que le dialogue a repris, puisque une délégation du Grand Dijon, composée d'élus et de personnel administratif, a eu l'occasion d'intervenir lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 mai dernier.

Une réunion de concertation doit très prochainement avoir

lieu (le 26 mai) au cours de laquelle il nous sera possible de faire valoir nos remarques sur la mise en œuvre du projet en plusieurs points, au niveau desquels cyclistes et piétons nous ont semblé avoir été...négligés. Entre l'indispensable, le souhaitable et le possible, il y a toujours des arbitrages, nous le savons bien. Mais l'essentiel est là : nous pouvons de nouveau parler avec le Grand Dijon, et pour faire bonne mesure, la belle saison est de retour.

Tout le monde à vélo ! ●

## Fête du vélo, samedi 5 et dimanche 6 juin 2010



EVAD  
LA VILLE À VÉLO

grand dijon

# Fête du Vélo

Samedi 5 Juin

## Balade à vélo

17h place de la Libération à Dijon

↓

19h parc des Cèdres à Quetigny

## Soirée pique-nique

Musique avec « Les Oiseaux de Passage »  
Ciné en plein air avec « Les Colporteurs »  
Et plein de vélos à essayer...

APÉRITIF OFFERT

GRATUIT

www.evad-dijon.fr - 06 14 50 68 59

### A vélo tout le week-end

En plus de la balade du samedi après midi, 2 balades à la rencontre de tous les autres Maires du Grand Dijon :

« **Bonjour, Monsieur le Maire ! Et le vélo, comment ça va chez vous ?** »

Départs à 9h place de la Libération à Dijon,  
**participation libre et gratuite.**

**Samedi 5 juin** - Dijon, Fontaine, Ahuy, Hauteville, Daix, Talant, Plombières, Dijon. [Un peu sportif] Retour vers 12h30

**Dimanche 6 juin** - Dijon, Chenôve, Marsannay, Perrigny, Fenay, Bretenière, Ouges, Longvic, Sennecey, Neuilly, **Pause Pique-nique**, Crimolois, Magny, Bresse, Chevigny, Dijon. [Facile] Retour vers 17h30

Plus de détails sur le site  
[www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)

06 14 50 68 59

## Cyclistes attention aux travaux du tramway !



S'il est normal et légitime que tout soit mis en oeuvre pour que durant les travaux du tramway la circulation automobile ne soit pas rendue trop compliquée, il est par contre anormal que les déplacements à vélo ne soient pas l'objet de la même sollicitude (pas d'itinéraires de substitution proposés, multiplication de situations inconfortables voire dangereuses pour les cyclistes...). Bien sûr, si cela perdu-

re durant toute la période des travaux, cela risque de décourager la pratique du vélo en ville et donc cela risque... d'augmenter le trafic automobile !



Lors des réunions publiques de concertation (notamment les « ateliers du tram »), l'association EVAD avait soulevé le problème auprès du Grand Dijon : malheureusement, depuis le début des travaux, on ne peut que constater que cela n'a pas encore

été suivi d'effet.

C'est ainsi que pour appuyer notre souhait de voir enfin prise en compte la circulation des vélos durant les travaux du tram, l'association EVAD a, en présence de la presse, procédé le 31 mars à la pose symbolique de panneaux de signalisations au service des cyclistes le long du chantier du tram avenue Jean Jaurès à Dijon. ●



Bien qu'il n'y soit pas beaucoup question de vélo, pour tout savoir sur Les travaux :

**info**

**Travaux de déviation des réseaux**  
Le Grand Dijon construit son tram, laissez-vous guider



[www.lettram-dijon.fr](http://www.lettram-dijon.fr)

## Annonce de nos partenaires

**CYCLATYPIQUE, L'AUTRE FAÇON DE PÉDALER**



**LOCATION VÉLO-COUCHÉ  
TRIKE / TANDEM / ÉLECTRIQUE**

Pour un weekend ou plus,  
venez découvrir la Bourgogne.

**10 % DE REMISE POUR LES ADHÉRENTS**

[www.cyclatypique.com](http://www.cyclatypique.com)

## L'éco-PLU est-il un vélo-PLU ?

EVAD a contribué à l'enquête publique portant sur le Plan Local d'Urbanisme de Dijon

# ECOPLU

## PLAN LOCAL D'URBANISME DE DIJON

Rappelons que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document destiné à « dessiner » la ville des décennies prochaines. Lors de la conférence que nous avons organisée en novembre 2009 sur le thème « *Urbanisme et mobilités douces* », la conférencière avait attiré notre attention sur les conséquences, positives ou négatives, que peut avoir ce document sur le développement de l'usage du vélo ou de la marche à pieds. C'est donc tout naturellement que nous nous y sommes intéressés et avons fait parvenir au commissaire enquêteur nos remarques sur ce projet de PLU dijonnais **autoproclamé « éco-PLU »**.

Nous avons d'abord souligné, l'effet globalement positif que sa mise en oeuvre de pourra avoir sur la mobilité des dijonnais. En effet, il promeut la « mixité et la diversité fonctionnelle » des zones urbaines et limite ainsi le besoin de déplacements contraints, il cherche à densifier la ville et donc réduira les distances de déplacements et accroîtra l'efficacité des modes de déplacements doux.

Nous avons cependant constaté la timidité du PLU dijonnais quant à son approche de la gestion l'offre de stationnement résidentiel des automobiles, elle reste en effet trop « généreuse » et ne sera donc guère incitative à la « démotorisation » des ménages.

La partie centrale de notre contribution concernait la question du **stationnement résidentiel des vélos**.



Grâce notamment à des interventions de militants « écolo » et d'EVAD lors d'une réunion publique, les normes imposées aux locaux destinés au stationnement des vélos dans l'habitat collectif ont été, à juste titre, réévaluées positivement par rapport à l'ancien PLU. Cette norme est désor-

mais calculée non plus en fonction du nombre de logements mais en fonction de leur taille (1,5m<sup>2</sup> de local à vélo pour 50m<sup>2</sup> de logement). Nous nous sommes étonnés que cette norme ne soit pas modulée selon les zones urbaines. Nous avons aussi regretté que l'accessibilité de ces locaux ne soit pas clairement définie et que le besoin de stationnement pour les visiteurs à vélo ne soit pas pris en compte, alors que celui des visiteurs en automobile l'est !

Par ailleurs, le nombre de places de stationnement vélo qui s'imposera aux nouvelles écoles élémentaires est identique à celui figurant dans l'ancien PLU (1 place par classe). Nous avons donc estimé que cette norme, peu ambitieuse, ne permettra pas d'anticiper l'évolution de la demande.

C'est avec impatience que nous attendons les conclusions du commissaire enquêteur. Nous ne manqueront pas d'en faire état dans une prochaine édition de la Bulle.

(La contribution complète est accessible sur notre site : [http://evad-dijon.fr/article.php?id\\_article=638](http://evad-dijon.fr/article.php?id_article=638)) ●

## « Parking vélo éphémère » place Grangier



Tout est parti d'un constat : les jours de marché, et le samedi matin encore davantage, garer correctement son vélo à proximité des rues piétonnes n'a rien de facile. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer : chaque petit coin de grille, chaque point fixe offrant sécurité contre le vol est utilisé pour accrocher un vélo. Et ce n'est pas le misérable nombre d'arceaux présents dans le secteur qui peut répondre à la demande, toujours croissante. En effet, les dijonnais qui choisissent de se déplacer à vélo sont de plus en plus nombreux, et ce ne sont pas les inévitables embarras de circulation et de stationnement engendrés par les travaux de construction du tramway qui vont inverser la tendance.

Or, avec la place de stationnement dévolue à une voiture, on peut garer 8 vélos en toute sécurité. A partir de là, tout de-

vient une question de choix : veut-on vraiment favoriser les déplacements urbains alternatifs à l'automobile, rendant ainsi la ville plus calme, moins dangereuse et moins polluée ? Si tel est le cas, il faut augmenter les possibilités de garer les vélos en sécurité dans l'hyper centre. On sait que les parkings automobiles sont

le succès remporté auprès des cyclistes, une troisième édition s'est déroulée le samedi 15 mars. Ce jour là, nous avons « gardé » jusqu'à 10 vélos, dans la convivialité et la bonne humeur. La mécanique est maintenant bien rodée, et la quatrième édition ne devrait pas tarder à avoir lieu, fin mai début juin.



des « aspirateurs à voitures ». Pourquoi ne pas créer des « aspirateurs à vélos » ?

EVAD a donc organisé un premier « parking éphémère » place Grangier le samedi 17 décembre 2009, puis a renouvelé l'opération le samedi 30 janvier (avec deux places, mais sous la neige cette fois !). Devant

Un message dans la Bullette invitera les adhérents à nous rejoindre, car plus nous serons nombreux ce jour là, et mieux nous mettrons en évidence l'intérêt de cette demande, à laquelle nos élus sont restés sourds jusqu'à présent.●

La Bulle, c'est votre journal!

Envoyez nous vos avis, vos coups de cœur, vos coups de gueule, vos photos.  
La Bulle est faite par et pour les cyclistes urbains du Grand Dijon.

## Nouveaux aménagements: on aime, on n'aime pas...



**On n'aime pas** les radars de feux tricolores qui ne détectent pas le non respect du sas, il semblerait que ce soit le cas du radar situé place St-Exupéry. Sauf pour les cycles ou cyclomoteurs, entrer dans un sas alors le feu est rouge revient à « griller » le feu et cela est passible de la même sanction (Article R415-2). Le problème a été soulevé par EVAD lors du dernier comité départementale de pilotage de sécurité routière.



**On aime** le régime de priorité à droite dans les zones 30, synonyme à la fois de d'incitation à la prudence et d'économie de signalisation.

L'intersection des rues Lammonoye et Longepierre, qui était lieu de conflits récurrents et d'un certain nombre d'accidents, est désormais soumis à ce régime. Dommage que ce principe ne se généralise pas à toute la zone 30 !



**On aime** ce qui semble être, on l'espère, un début de généralisation des DSC en zone 30 (ici place Bossuet). Dijon sera-t-elle exemplaire pour le respect du décret de juillet 2008 qui impose de généraliser avant le 1er juillet 2010 les DSC dans les zones 30 existantes (sauf exception dument justifiées)



On apprécie un peu moins l'immédiate colonisation de ce nouvel aménagement par les véhicules motorisés !

Retrouvez nous sur le web!  
[Http://www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)



**On n'aime pas** la signalisation qui pousse les cyclistes à la faute : le logo vélo est au même niveau que le panneau « sens interdit » et la bande cyclable semble se prolonger au delà du panneau et inciter à monter sur le trottoir ! Il s'agit bien sûr de signaler la bande cyclable aux automobilistes qui arrivent en face, mais au détriment de la lisibilité pour les cyclistes. Pourquoi ne pas avoir prolongé le DSC jusqu'au bout de la rue ?



Ce qui a conduit à ajouter ce panneau « verbeux » !



**On aime** lorsque nos suggestions sont entendues, ici l'installation d'un DSC rue Marguerite Thibert. Il permet d'accéder à vélo aux résidences sans faire un détour par la peu cyclable rue de Longvic !

## Nouveaux aménagements :

Solution du problème :  
« On n'aime pas la signalisation cafouilleuse » soulevé dans la Bulle précédente (route de Dijon à Longvic)



La signalisation existante  
« illisible »



Une solution qui serait plus claire.

## Code de la route

### Transporter un passager à vélo



#### Est-il possible de transporter un passager adulte ?

Oui, à condition qu'il dispose d'un siège différent de celui du conducteur, fixé au véhicule, muni d'une courroie d'attache ou au moins une poignée, et de deux repose-pieds (Le code précise que les tandems ne sont pas concernés !)

🚲 *Même si cela ne semble pas évident à tous, Le panier avant d'un « vélodi » ne peut donc être considéré comme un siège passager ! Pas plus que le cadre d'un vélo homme ne peut ac-*

*cueillir une amazone !*

**Et un enfant ?** Oui, comme adulte s'il a plus de 5 ans mais si ce n'est pas le cas, il doit disposer d'un « siège conçu à cet effet et muni d'un système de retenue ». De plus, « le conducteur doit s'assurer que les pieds de l'enfant ne peuvent être entraînés entre les parties fixes et les parties mobiles du véhicule ».

🚲 *A vélo, transporter un enfant dans un sac dorsal ou ventral n'est donc pas autorisé !*

Les infractions aux précédentes dispositions sont passibles d'une contravention de deuxième classe (actuellement 35€).

**Et dans une remorque ?** Depuis la recodification du code de la route en 2001, le transport de passagers dans une remorque n'est

plus évoqué mais comme cette refonte s'est faite « à droit constant » et comme l'ancienne version l'autorisait, le transport de passager dans une remorque reste autorisé ! ●



#### Références internet :

le code de la route : <http://legifrance.gouv.fr/> Article R431-5 et Article R431-11

l'article FUBicy ; <http://www.fubicy.org/spip.php?article20> pour le problème des remorques.

## Semaine du printemps et de la sécurité (École Primaire Voltaire)



### Petite recette

**Ingrédients** : enfants pleins d'idées, parents soucieux de sécurité, périscolaire investi dans un projet concernant toute l'école, association souhaitant rappeler que ... la piste cyclable est ... pour les cyclistes (eh oui !), police municipale disponible, service de l'éducation de la Ville à l'écoute .

**Prenez** une sortie d'école se faisant au carrefour d'axes fortement circulants et où tous les parents souhaitent bien sûr que les enfants soient en sécurité, enfin parfois surtout leur-s enfant-s !

**Mélangez** soigneusement le tout : attention à doser savamment les ingrédients selon votre goût !

Et chaque soir à la sortie de l'école et durant une semaine des plots magnifiquement ornés de grosses fleurs réalisées par le périscolaire ont fleuri pour baliser notre piste cyclable, des tracts reproduisant les dessins des

enfants sur le respect de tous les usagers de la rue assortis d'un court message distribués devant l'école, enfants et adultes se sont plus à circuler en toute sécurité sur la piste cyclable... Et pour fêter l'opération le dernier soir, il y a même eu des ballons et un goûter distribué à chaque enfant.

### Comment ?

Ainsi par une opération de sensibilisation au respect des espaces piétons et cycles devant l'école, il s'est agi d'impliquer enfants et parents en incitant chacun d'une part à venir à l'école à pieds ou à vélo : « Je viens à l'école à pieds, je rejoins mes copains sur le chemin de l'école, je découvre le trot-tibus, je peux aussi essayer le bus ; je viens à l'école à vélo, je respecte le code de la route, je découvre les pistes cyclables. » (\*) et en appelant d'autre part à respecter les différents espaces, notamment trottoirs et

piste cyclable : « Je viens à l'école en voiture, je respecte la réglementation, je suis attentif aux autres usagers, même pressé(e) ou pour quelques minutes, je ne me gare ni sur la piste cyclable ni au milieu de la contre allée ! »(\*)

### Pour quoi ?

Pour cela et après avoir préparé l'évènement (information des parents, banderoles, panneaux, ...), parents élus, périscolaire de l'école, EVAD et police municipale ont répété l'opération chaque soir à la sortie de l'école durant une semaine pour faire passer ce simple message du respect de tous les usagers de la rue : « Pour la sécurité de tous : je respecte Les vélos et Les piétons, je ne stationne pas sur la piste cyclable, ni dans la contre allée »(\*)

### Et alors ?

L'animation a été appréciée, une maman : « La piste cyclable face à Voltaire, vierge de toute voiture, vous réalisez là un véritable exploit. En espérant que cette manifestation nous fasse tous réfléchir sur nos comportements et nos petites habitudes en matière de déplacements. C'est un pas de plus pour améliorer la sécurité, la vie scolaire et extrascolaire de nos enfants ». Le message est passé car depuis, le résultat est visible puisque bien moins de voitures se garent sur la piste cyclable ... ! ●

M-A Claessens pour les parents élus (indépendants et non affiliés)

(\*) extrait des documents d'informations diffusés lors de cette opération.



## EVAD a participé au 12ème congrès de la FUBicy à Strasbourg



Pendant 3 jours du 23 au 25 avril dernier, il y a eu dans les rues de Strasbourg encore un peu plus de vélos qu'à l'ordinaire. La FUB avait en effet choisi cette ville pour y tenir sa journée d'étude et son assemblée générale annuelles.

A cette occasion, chacun a pu constaté que la réputation de Strasbourg n'est pas usurpée : cette ville a en effet, concernant la place faite au vélo, quelques longueurs d'avance sur les autres villes françaises. Toutefois son maire sait rester modeste et lucide puisqu'il a l'habitude de dire qu'en matière de vélo « *Strasbourg est avancé sur le retard !* », un regard jeté de l'autre côté du Rhin suffit pour s'en rendre compte.

La journée d'étude qui a réuni plus de deux cents participants, élus, techniciens, militants avait pour thème "Le vélo, un moteur économique". Trois ateliers, « *Vers une économie de proximité et de nouvelles mobilités* », « *Le vélo, modes d'emplois* » et « *Primes, bonus et aides financières : des outils pour accélérer le changement de comportement* » ont permis d'approfondir le thème principal.

L'assemblée générale statutaire de notre fédération, qui regroupe à l'heure actuelle plus de 160 associa-

tions, après avoir traité les points traditionnels (bilans d'activité et financiers, etc...), a procédé à l'élection du nouveau Comité Directeur (CD). EVAD est depuis de nombreuses années représentée au sein de cette instance, dernièrement, c'est Michel Petit qui y siégeait ; ayant souhaité ne pas se représenter, il a été chaleureusement remercié pour le gros travail qu'il a fourni pour développer et améliorer le système « bicycode ». Notre association continuera cependant d'être représentée, puisque Christian Germain a été élu membre du nouveau CD pour 2 ans.

Un moment fort de cette AG est la désignation du « Guidon d'or » et du « Clou rouillé » choisis parmi les

guées par un « Guidon d'or » pour leurs politiques de généralisation des doubles sens cyclables et c'est le Conseil Général de Seine-et-Marne qui a mérité le peu envié « Clou rouillé » pour « *persister à réaliser ou financer des aménagements de voirie urbaine ne prenant pas en compte les cyclistes* ».

Le Grand Dijon pourra-t-il un jour, grâce à par un « Guidon d'or », faire définitivement oublier le « Clou rouillé » décerné à Dijon en 2000 ? Si la concertation, notamment autour du tram devient réelle et durable, si nos remarques à ce sujet sont entendues, si le tram dijonnais devient exemplaire pour sa prise en compte du vélo, alors, en 2013, pourquoi pas ? ●



propositions des associations locales. Cette année, ce sont les villes de Clamart et Sceaux (Hauts-de-Seine) qui ont été conjointement distin-

Un spectacle de rue donné place Kléber à Strasbourg à l'occasion du congrès de la FUB.

## A vos agendas

Tous les RDV à ne pas manquer sont sur <http://www.evad-dijon.fr/> Rubrique Calendrier

Samedi 5 et dimanche 6 juin

Fête du vélo

Jeudi 10 juin

Balade des cerises (\*)

1-4 juillet

Vélorution universelle  
à PARIS

<http://velorutionuniverselle.org/>

1 juillet

Dernier CA avant la véloroute  
(19h Maison des associations)

Jeudi 8 juillet

La balade aux lampions (\*)

Jeudi 12 août

La balade pour ceux qui restent! (\*)

Jeudi 2 septembre

Le CA de la rentrée  
(19h Maison des associations)

Jeudi 9 septembre

La balade de la rentrée (\*)

Jeudi 30 septembre

Assemblée générale ordinaire

(\*) 20h place de la Lib' comme d'hab'

Les réunions du C.A. sont ouvertes à tous les adhérents.

Retrouvez-nous à la Maison des Associations - 2 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

# NE JETEZ PAS LA BULLE... DONNEZ LA !



**Le montant de la cotisation annuelle demeure inchangé en 2010!**

individuelle 10 €

familiale 15 €

étudiant, chômeur 5 €

Les adhésions sont valables de date à date.  
Il est possible de cotiser pour deux années ou plus !

Avec votre (ré)adhésion, vous pouvez vous abonner à Vélocité la revue de la FUBicy : 5 numéros par an pour 16 € !

**Adhérer à EVAD, c'est se donner les moyens d'agir!**

Merci à Maxime, qui nous a offert les droits de publication pour la photo de son lapin page 7.

### La Bulle

Le journal d'EVAD

*Ensemble à Vélo dans L'Agglomération Dijonnaise*

EVAD est membre de la FUBicy :  
Fédération française des Usagers de la  
Bicyclette

<http://www.fubicy.org/>

Ont participé à cette Bulle :  
Christian, Thierry, Françoise,  
Claire, Thomas, Jean-Louis.

Maison des Associations - boîte U7  
2 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

téléphone : **06 14 50 68 59**

courriel : [evad@fubicy.org](mailto:evad@fubicy.org)

[www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)

La Bulle, journal mis en page sur un PC alimenté exclusivement en énergies renouvelables.  
[www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr)